

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine et de
l'Environnement de la Chapelle et du Territoire de Séquère.
(ASPECTS)
Route de Sournia
66130 Trévillach

Lettre ouverte aux habitants du plateau Séquère à Trévillach

Trévillach le 11 avril 2019

Mesdames, Messieurs.

Vous avez exprimé votre avis auprès de Madame le Maire, concernant le projet de signature de bail emphytéotique entre la commune de Trévillach et l'association ASPECTS pour la chapelle Saint Vincent.

Nous prenons note de votre opposition à la signature de ce bail et avons retenu, dans votre argumentation, que :

- L'association n'a aucun projet, mais d'un autre côté, vous nous attribuez des projets « oniriques », inutiles, des rassemblements sauvages, des manifestations publiques d'expositions, des travaux confiés à des amateurs, de la destruction de biodiversité, etc...
- Votre quiétude est plus importante que la disparition d'un tas de pierres qui nous contemple depuis plus de dix siècles.
- Nous n'avons aucune compétence,
- Nos intentions ne sont pas bénévoles, que nous conspirons, et que nous manquons de sincérité.
- Nous sommes entêtés, immatures, et belligérants.

Cette argumentation est extraite et un résumé des courriels reçus, qui sont joints à la fin de cette lettre.

A la lecture de ces mots, nous ne pouvons être que consternés, attristés, contrariés, amusés, dégoûtés, en pitié... Qui ne le serait pas ?

En réponse, nous souhaitons vous apporter les éléments factuels suivants :

- Une réunion d'information et de création de l'association ASPECTS a eu lieu le 28 décembre 2017 où toutes personnes intéressées ont été conviées et une trentaine de personnes présentes. Les habitants du Plateau Séquère ont tous été informés par Camille (Fondatrice ASPECTS et habitante de Séquère) sauf un couple qui a été oublié et Camille s'en est excusée auprès d'eux. Nous n'avons donc écarté personne.
- Nous communiquons régulièrement des actions en cours ou réalisées auprès des adhérents par courriels et via le site Internet de l'association créé il y a quelques mois.
- Nous avons dans nos plus de cinquante adhérents bénévoles, les compétences professionnelles suivantes : architecte, ingénieur, chef de chantier, juriste, économiste, chef de projet, comptable, chef d'entreprise, historien, agriculteur, viticulteur, enseignant, conseiller municipal, maire, sénateur, général, etc...
- Et comme tout professionnel, nous avons pris contact avec des architectes, dont l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) du département, des archéologues, des historiens, chef de chantiers, entrepreneurs spécialisés ; pour faire un état des lieux précis : Ce qui permettra d'avoir des préconisations de travaux en fonction des urgences et une estimation des coûts associés : A ce stade, l'urgence est d'éviter que la chapelle ne continue de s'effondrer à court terme, par des travaux de « cristallisation de maçonnerie par rocaillage ». (cf. note de l'ABF du 2 avril 2019).
- C'est grâce à l'association ASPECTS que la commune a pu récupérer dans ses biens, la chapelle qui n'avait plus de propriétaire depuis près de 50 ans. La commune n'a pas les moyens d'assurer la maîtrise d'ouvrage de cet édifice, ni d'en financer ces travaux, sauf à augmenter les impôts ce qui ne serait souhaitable pour personne. Le bail emphytéotique est la solution choisie par la

commune pour arrêter l'abandon, la dégradation, le pillage, l'indifférence... et ainsi permettre à l'association ASPECTS d'avoir la légitimité pour rechercher des fonds et engager les travaux d'urgence. Le seul sauvetage de la chapelle prendra certainement plusieurs années.

- Les personnes qui nous accusent de vouloir détruire la biodiversité et faire courir des risques incendie, ont dans leur terrain, nombre d'épaves de voitures : objets hautement inflammables, polluants chimiques et visuels.
- Cette chapelle nous contemple depuis plus de 1000 ans, notre objectif est qu'elle soit encore là encore très longtemps et que nos descendants en soient fiers : La cristallisation n'étant pas une solution pérenne, même si elle peut tenir quelques années, il conviendra donc de définir de façon concertée une solution coconstruite pour le long terme. Nous sommes tout à fait conscients des caractéristiques du site (dont le risque incendie) et malgré les fantasmes de certains, il n'entre pas dans nos intentions de transformer le plateau Séquère en « Eurodisney » bis !

En conséquence, si vous êtes vraiment attachés à la sauvegarde du patrimoine du plateau Séquère, nous vous suggérons de faire comme certains habitants du plateau, de la commune, du département, de France et de l'étranger : rejoignez-nous, aidez-nous : on est plus intelligent à plusieurs que tout seul, nous sommes ouverts à toutes les bonnes volontés ! Ainsi vous serez complètement informés, impliqués, contributifs, engagés dans cette aventure. Et pour nous, cela nous permettra d'enrichir la démarche de vos contributions constructives... et d'éviter de perdre du temps à répondre à des polémiques inutiles et blessantes.

Cordialement
Magali LAFFONT
Présidente de l'association ASPECTS et l'ensemble du bureau

Détails des courriels reçus (les noms ont été supprimés) :

1. « Je m'étonne du caractère précipité de la signature de cet acte d'autant plus que lors de la dernière réunion tenue il m'a été avoué par la Présidente d'Aspects qu'aucun projet n'est encore défini. On ne sait donc à quoi va aboutir cette décision. Il avait été promis par l'association et en votre présence que les habitants de Sequere (membres ou non) seraient consultés puisque particulièrement concernés par tout ce qui pourrait advenir sur le plateau. Ce qui ne s'est pas fait. La grande majorité et je pense la presque unanimité des habitants de Sequere s'oppose actuellement à toute initiative de l'association Aspects. Il vous est facile de les contacter pour vous rendre compte de la désapprobation presque générale des habitants de Sequere. Tout projet non accepté par les habitants est très probablement voué à l'échec. Il me semble donc logique de m'opposer personnellement à ce que vous autorisiez à ce stade à quiconque de pouvoir disposer de tous droits sur la Chapelle, la bergerie attenante et qui sait la Grange fortifiée (château de Sequere) pour les probablement 99 prochaines années. Bail qu'il sera impossible d'abroger pendant presque un siècle. Nous ne savons rien des projets futurs de l'association et je pense que la commune à qui s'est vue confier ces biens ne ferait par ce bail que se débarrasser du patrimoine qui nous appartient à tous en le donnant à cette association qui n'a à mon avis encore aucune compétence pour mener à bien un tel projet de restauration du patrimoine commun. Nous risquons de voir à nouveau comme en 1973 un groupe de bénévoles sans expérience de ce travail délicat faire plus de mal que de bien de notre petite chapelle du XI^{ème} siècle. La chapelle la grange fortifiée, la bergerie et le village de Sequere ont été abandonnés au XVIII^{ème} Elles ont résisté avec leur charme plus de 300 ans, je pense qu'il n'est pas nécessaire d'abandonner en toute hâte tous nos droits à cette association. Il est aussi vrai que nous défendons la quiétude du plateau que nous ne désirons pas voir perturbée par des projets inutiles. Nous ne sommes pas contre une tentative de restauration pour protéger le patrimoine ni contre des bénévoles qui de bonne foi tenteraient d'aider à cela. Il n'est pour ce faire pas nécessaire je crois de s'emprisonner dans un tel bail emphytéotique. Cette opposition de ma part est peut être présomptueuse mais je pense que nos droits sont bafoués en faveur de certains dont les intentions profondes sont parait il mises en doute. Pourquoi ne pas attendre que cette association montre d'abord ses qualités de réels bénévoles à une telle belle cause. Pourquoi ne pas donner le temps à mieux connaître et juger du bien fondé de réelles tentatives de restauration du patrimoine. »
2. « Je suis opposé à la réhabilitation de tous les bâtiments historiques. Le charme essentiel de ces bâtiments est dû à leurs gracieuse décomposition comme, par exemple, le Château Puilaurens qui a été bien retapé afin de stabiliser sa dégradation. Plus que cela je suis opposé. Les personnes qui ont créé l'association Aspect semblent être si entêtées dans la réalisation de leur projet oniric, fantastique qu'elles conspirent pour contourner toute opposition ou délibération susceptible de révéler la futilité et la folie de leur rêve incestueux ; une telle volonté aveugle est une recette pour un comportement immature, belligérant et en accord total avec la malaise courante

de l'homme aujourd'hui. Il est temps que l'expérience humaine grandisse se manifestant par une responsabilité intelligente. »

3. « Nous n'avons jamais été consultés sur les éventuels projets concernant ces bâtiments emblématiques du passé historique de ce plateau que nous aimons au point d'y implanter notre vie. De plus, l'association ASPECTS ne m'inspire aucune confiance. Elle prétend avoir été créée à la demande des habitants de Sequere pour veiller à la préservation de notre environnement millénaire, ce qui est totalement faux. D'ailleurs, j'ai été soigneusement écarté de la réunion préalable à la création de cette association. J'avais eu l'occasion précédemment de faire part à M. Boubel de mon total désaccord concernant sa vision de l'avenir de ce site, et je me demande si ce n'est pas la raison de mon éviction... De plus, je vous confirme que la quasi totalité des Sequerois à qui j'en ai parlé sont également opposés à ces projets. En tous cas, il me semble indispensable d'organiser une vraie consultation des habitants du plateau, avant de signer quoi que ce soit d'irréversible. Je suis vraiment désolé de te poser un problème dont tu te serais bien passé, mais je n'ai pas le choix. »
4. « J'attire ton attention sur les très graves risques d'incendie à cet endroit, sur la crête. xxxx n'a jamais pu obtenir son permis de construire pour cette raison. Et il y a eu 2 incendies majeurs à cet endroit très récemment. Tu connais comme tout le monde les intentions de l'association ASPECTS concernant l'accueil du public pour des manifestations publiques d'expositions, conférences ou autres!... Avec la tramontane qui souffle là à des vitesses jusqu'à 180 km/h (La dernière tempête), je te laisse imaginer les risques liés aux mégots, grillades sauvages et autres. Sans compter les difficultés extrêmes d'intervention des pompiers à cet endroit . Avec en plus une DFCl où jamais les véhicules des pompiers ne pourront croiser le flux de voitures qui fuiraient l'incendie s'il se produisait. Ça me semble irresponsable de confier ces lieux à cette association sans avoir au préalable l'avis des services d'incendie. »
5. « C'est vrai que ce qui me gêne le plus c'est sans doute le manque de sincérité des meneurs qu'on peut déjà deviner à travers le flou du projet lui même. On peut déjà trouver nombre d'erreurs dans leurs statuts, ils ne se gênent pas pour parler en notre nom (habitants de Séquère) sans même nous avoir consultés. Et j'ai la mauvaise habitude de considérer avec attention l'envers de la médaille. Or, l'envers pourrait se montrer rapidement très néfaste à l'environnement, la biodiversité, la faune et la flore protégées. La conception du patrimoine tellement prôné par cette association n'est pas la même que la mienne. Les raisons qui m'ont fait choisir Séquère, c'est d'abord la non pollution de l'air, des sols et des paysages. Autant que la richesse de la faune. J'ai découvert que tout ce qui bouge ici est protégé. Des travaux d'importance et des fouilles seraient dramatiques. »
6. « J'ai appris par nos amis et voisins de Séquère les projets au sujet de la chapelle, je ne suis pas pour étant donné de nombreux problèmes que ça va amener ; je pense à la route si étroite , nous qui avons l'habitude on y arrive , mais je n'ose pas imaginer des camions, véhicules des entreprises.....et curieux..... Bien que nous ne soyons pas toute l'année là , nous sommes contre ce projet »
7. «Je suis consterné d'apprendre par mon voisin, Monsieur XXX, que vous avez l'intention d'octroyer un bail emphytéotique, concernant la chapelle de Séquère, à l'association Aspects. En tant qu'habitant de Séquère, je me sens concerné par tous les projets qui concerneraient le plateau. Je suis déçu de voir de quelle manière le conseil municipal prend en compte l'avis des habitants concernés par ce projet, le même intérêt qu'ils ont pour l'entretien de la route de Séquère. Il aurait été judicieux de faire une réunion préparatoire avec les habitants de Séquère pour en connaître leur avis, avant de prendre cette décision. Pour ces raisons, Je suis entièrement d'accord avec Monsieur XXX et je vous confirme mon opposition à ce projet. »
8. « Afin d'éviter de laisser prospérer des querelles contre productives, je demande le report de cette "cession de propriété" de la municipalité à l'association "Aspect" à une date ultérieure. il est sans aucun doute possible de trouver un fonctionnement intermédiaire qui permettrait à la commune de ne pas se défaire de son patrimoine tout en faisant confiance par le biais d'un contrat (formule juridique à définir) à l'association qui se passionne pour la conservation de ce patrimoine et aussi aux habitants de la commune y compris ceux du plateau de Séquère. Ce contrat pourrait être le fruit de l'échange entre les membres de l'asso, les habitants volontaires et la municipalité. Il offrirait des possibilités d'agir dans un cadre défini par tous. Et tous pourraient en être fiers ! Il serait malavisé de nier ce que les riverains de ce site, dont je suis maintenant, ont à dire et comment ils vivent le projet, quelles sont leurs craintes Il est possible et nécessaire de résoudre les conflits. Il est possible et souhaitable de s'écouter , de s'entendre et s'il y a conflit latent il est urgent de se rencontrer pour en parler à défaut de quoi, le malaise et sa hordes de désagréments risquent de venir surcharger inutilement nos vies. »
9. « J'avoue être assez consternée, à peine installée à Sequere, de me trouver au cœur de cette polémique navrante. Mon désir premier est de vivre en paix avec mon environnement. Je pensais me rendre utile en contribuant à ne pas laisser tomber en ruines un patrimoine millénaire et je croyais naïvement que tous les gens de bonne volonté alentour pourraient s'inscrire dans une telle démarche et parviendraient à éviter ensemble des dérives qu'aucun des résidents de Sequere ne souhaite, moi y compris ! Je déplore les procès d'intention et les suspicions qui ont cours, mais je prends acte des oppositions ainsi exprimées et en tire les conséquences nécessaires pour préserver les relations que je souhaite toujours cordiales avec mon voisinage. »

Cette lettre est diffusée par courriel aux habitants du plateau Séquère, les adhérents de l'association et les visiteurs du site pourront en prendre connaissance sur le site de l'Association ASPECTS.